

Climat / Paris 2015 : le point sur les enjeux

En ce début du mois de juin ont lieu à Bonn les négociations préparatoires au à la COP de Paris. Fin décembre, les Etats du monde entier se retrouveront en effet pour la vingt-et-unième fois depuis 1992 afin de négocier les mesures internationales visant à lutter contre les changements climatiques. Mais cette fois, c'est juré, ils auront à cœur d'aboutir, pour la première fois depuis 1997 et le lancement du Protocole de Kyoto, à un accord permettant de lutter efficacement contre les impacts du réchauffement. En attendant des décisions à la hauteur de l'enjeu, la température continue d'augmenter, avec comme premières victimes les habitants les plus pauvres de la planète.

[Nicolas Van Nuffel](#)

Mise en ligne le 5 juin 2015



Six ans après l'immense échec du sommet de Copenhague (2009), nous y sommes : du 30 novembre au 15 décembre prochains, les négociateurs du monde entier se retrouveront donc à Paris pour la 21^e Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies¹ sur les changements climatiques (CCNUCC). Objectif : aboutir à un accord de long terme, applicable aux pays du monde entier, définissant les objectifs et les moyens pour enrayer la mécanique infernale du réchauffement planétaire et de ses conséquences.

¹ <http://www.cop21.gouv.fr/en/france-emerges-as-green-finance-leader/>

La Terre se réchauffe et c'est le Sud qui payera la facture

Car il y a urgence. Cela vaut sans doute la peine d'être répété car le bruit médiatique a tendance à nous en faire douter : la terre se réchauffe depuis un siècle et elle le fait beaucoup trop vite. Les scientifiques ont commencé à en percevoir les signes dans l'après-guerre, mais c'est à partir de 1988 qu'un état de la science a régulièrement été publié, suite à la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), organisme intergouvernemental réunissant des scientifiques du monde entier. Le dernier rapport, publié entre septembre 2013 et octobre 2014, estime que le réchauffement de notre planète est désormais « *sans équivoque* ». Il ne subsiste donc désormais plus aucun doute à ce niveau : la planète Terre s'est réchauffée en moyenne d'environ 0,76°C depuis 1850, et cette tendance s'est même accélérée au cours des 50 dernières années, atteignant 0,13°C par décennie. Moins d'un degré, pour nous qui connaissons des variations annuelles allant de -20°C à 40°C, cela peut paraître minime. Quelle différence après tout qu'il fasse un degré de plus ou de moins ? Le problème, c'est justement que, si l'on observe localement de fortes variations selon les saisons ou même d'une année à l'autre, notre planète dispose en fait d'un climat extrêmement stable si on la prend dans son ensemble. A titre de comparaison, lors de la dernière hausse majeure de la température terrestre, il y a 56 millions d'années, l'augmentation s'était faite au rythme de 0,025°C par siècle, soit trente fois plus lentement, ce qui n'avait pas empêché la disparition d'un nombre important d'espèces animales et végétales.

Deuxième élément qui mérite d'être réprécisé : c'est bien l'être humain qui est la source principale de ce réchauffement. Le GIEC estime en tout cas que ce fait est « *extrêmement probable* », c'est-à-dire sûr à 95%. Que signifie ce chiffre ? Non pas qu'il y ait 95% des scientifiques qui estiment que le réchauffement est d'origine humaine... la science ne fonctionne pas au plébiscite. En fait, la quasi-totalité des scientifiques sont convaincus de cette origine humaine et les fameux « climato-sceptiques », qui font tant de bruit dans les médias, ne sont pour la plupart pas climatologues. Quand le GIEC dit qu'il estime à 95% la probabilité que le réchauffement soit anthropique (causé par l'Homme), il signifie par-là que cette origine est quasiment certaine, au-delà du doute scientifique raisonnable : la science peut évoluer et nous faire découvrir que nous nous trompons, mais c'est hautement improbable.

Quelles sont les principales causes de ce réchauffement ? Les gaz à effet de serre, à savoir le CO₂ (75% à lui seul), le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés. Tous ces gaz sont rejetés dans l'atmosphère par les activités humaines : combustion de pétrole, de gaz et de charbon pour la production d'énergie, déforestation, élevage, engrais, etc. Mais incriminer les activités humaines dans leur ensemble ne suffit pas : nous ne sommes en effet pas tous égaux, ni dans les causes, ni face aux conséquences du réchauffement climatique. Les pays du « Nord », qui se sont industrialisés avant les autres, sont responsables de 77% des émissions historiques, qui ont saturé notre atmosphère, alors qu'ils ne représentent que 18% de la population mondiale. Et même si l'on regarde aux émissions actuelles, les mêmes pays sont toujours à l'origine de 36% d'entre elles, malgré la montée en puissance de certains pays comme la Chine. Ceci est une clé essentielle pour comprendre les négociations internationales sur le climat. Les pays en développement reconnaissent en effet leur obligation de participer à la lutte contre les changements climatiques, mais selon un principe dit de « responsabilité commune mais différenciée » : à chacun de contribuer en fonction de ses moyens, d'une part, et de ses responsabilités historiques dans le problème, de l'autre.

C'est d'autant plus important que les pays du Sud sont les premiers à subir les conséquences du réchauffement, qui se font déjà sentir dans beaucoup d'entre eux. Des écosystèmes entiers sont menacés, incapables de s'adapter aux évolutions trop rapides de la température. C'est le cas de l'est de l'Amazonie, qui pourrait se transformer en savane

dans le siècle qui vient : la déforestation est donc à la fois cause et conséquence du réchauffement, phénomène inquiétant qui laisse poindre un danger de spirale infernale...

Autre conséquence extrêmement grave : les perturbations dans le cycle de l'eau. Les zones les plus sèches, telles que le Sahel, voient déjà leur pluviométrie s'aggraver. On craint ainsi que le nombre de personnes n'ayant pas un accès régulier à l'eau en Afrique augmente de 75 à 250 millions dans le siècle à venir, ce qui réduirait à peu de choses les efforts accomplis depuis 15 ans dans le cadre des Objectifs du millénaire. Par contre, les zones les plus humides le sont de plus en plus. Mais surtout, on voit les catastrophes telles que les typhons et les ouragans augmenter en intensité. De Katrina (USA) à Haiyan (Philippines), les exemples des dernières années sont nombreux. Impact indirect : la baisse de la productivité de l'agriculture, qui devrait toucher de plein fouet les paysans les plus pauvres, incapables d'accéder aux techniques d'adaptation telles que l'irrigation. Enfin, la fonte des glaciers devrait entraîner une hausse du niveau des mers, avec le lot de réfugiés qui l'accompagneront, en particulier dans les grands deltas tels que le Gange ou le Mékong. C'est donc bien à une multiplication des injustices que les populations les plus pauvres des pays en développement sont condamnées : alors que ni lui, ni ses ancêtres n'ont en rien contribué au réchauffement de la planète, le paysan burkinabé est le premier à en subir les conséquences, et il n'a bien souvent pas les moyens d'y faire face.

Négociations : enfin le bout du tunnel ?

Face à tous ces constats, la communauté internationale s'est progressivement décidée à réagir. Première étape clé de ce processus : le sommet de la Terre, organisé à Rio de Janeiro en 1992. C'est en effet lors de cet événement, qui a mis le principe de développement durable à l'agenda international, qu'ont été signées trois grandes conventions, dont la CCNUCC déjà évoquée plus haut. Cinq ans plus tard, lors de la 3^e COP, les Etats sont parvenus à un premier accord concret de mise en œuvre des principes de la Convention-cadre. Il s'agit du très célèbre Protocole de Kyoto. Celui-ci était contraignant pour les pays développés, leur fixant à chacun des cibles de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les pays en développement étaient par contre invités à limiter l'augmentation de leurs propres émissions, mais sans aucune contrainte légale, toujours en fonction du principe de responsabilités communes mais différenciées. Malheureusement, les Etats-Unis, alors premier émetteur mondial, refusèrent de ratifier un accord qu'ils avaient pourtant signé, et mirent tout en œuvre pour l'empêcher d'entrer en vigueur. Il fallut donc huit ans au Protocole de Kyoto pour entrer en vigueur. Il resta donc pleinement valable durant une durée très limitée, de 2005 à 2012.

A peine deux ans après cette entrée en vigueur, il fallut donc relancer un processus de négociations pour préparer, déjà, l'après-Kyoto. C'est donc à la COP 13, à Bali que démarrèrent les discussions. Objectif : les conclure deux ans plus tard à Copenhague (COP 15). Pas besoin de s'attarder sur le retentissant échec de cette Conférence, où les leaders du monde entier se rendirent, pour finalement être incapables de décider ensemble. On tenta un nouvel essai à la COP de Cancún (Mexique), puis on dut bien se rendre à l'évidence : devant la rupture de confiance évidente entre les différentes régions du monde, la vitesse risquait de se confondre avec la précipitation. L'année suivante, à Durban, on convint donc de prolonger le Protocole de Kyoto en attendant de trouver une solution de long terme et de se donner jusqu'à 2015 pour négocier dans les règles de l'art un accord mondial pour la lutte contre les changements climatiques. A noter tout de même que, sans les Etats-Unis, qui ne l'ont jamais ratifié, sans les pays émergents auxquels il ne donnait aucune obligation, et devant le refus de certains pays comme le Canada de le prolonger, Kyoto, seul cadre international reconnu à ce jour, ne couvre plus que 15% des émissions mondiales...

Le fossé énorme entre engagements concrets et ambitions affichées

Mais que négocie-t-on exactement en vue de cette COP de Paris, qui s'annonce donc comme l'aboutissement de sept années d'intenses discussions ? Officiellement, la négociation se structure toujours selon les quatre piliers définis en 2007 à Bali. Il s'agit bien entendu d'abord de l'atténuation, à savoir la limitation (pour les pays en développement) et la diminution (pour les plus gros émetteurs) des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit ensuite de l'adaptation aux changements climatiques : quelles que soient les mesures que nous arriverons à prendre pour limiter l'augmentation de la température terrestre, ces changements sont en effet déjà là et il nous faut soutenir les mesures permettant à ceux qui en subissent les conséquences de continuer à vivre dignement. On négocie aussi sur les technologies, et en particulier les modalités de leur transfert entre pays. On négocie enfin sur le financement : les pays en développement se disent en effet prêts à agir, mais à la condition que les pays industrialisés, principaux responsables de la situation, leur mettent des moyens à disposition. A ces quatre piliers définis à Bali est venu s'ajouter un nouveau sujet de négociations, à la demande des pays en développement. Il s'agit de ce que l'on appelle en anglais le « Loss and Damage », à savoir la mise en place d'un mécanisme d'assurance et d'indemnisation pour les victimes des impacts négatifs du réchauffement. Ce mécanisme vise à répondre aux besoins de ceux qui sont dans l'incapacité de s'adapter et a été reconnu officiellement il y a deux ans à Varsovie. Reste à savoir comment il sera mis en œuvre et quel statut il aura : les pays développés y voient un sous-dossier de l'adaptation, alors que les pays en développement veulent le voir reconnu comme un pilier à part entière de la lutte contre les changements climatiques.

Alors que l'échéance approche, il faut bien constater que l'on est loin de la ligne d'arrivée. A commencer par ce qui concerne l'enjeu numéro un de ces négociations : enrayer la spirale infernale du réchauffement. Si divers pays ont récemment augmenté leurs ambitions en matière de réduction des émissions, on est toujours aujourd'hui loin du compte. Le GIEC recommande en effet que les émissions mondiales soient réduites de 40% à 70% au niveau mondial d'ici 2050 (par rapport à l'année 2010), ce qui implique des efforts nettement supérieurs des pays développés, afin de laisser aux pays les plus pauvres un minimum de marge pour se développer. Or, les engagements 2030 de l'Union européenne (baisse de 40% des émissions par rapport à 1990) la font entrer de justesse dans cette fourchette... et elle est pourtant la meilleure élève parmi les pays développés. Mais que lui sert d'être à la tête d'une classe où tous les élèves sont en voie de décrochage ? Les dirigeants du monde entier sont tombés d'accord à Cancun sur le fait qu'il fallait à tout prix éviter que la Terre se réchauffe de plus de 2°C, mais leurs engagements cumulés nous mènent actuellement vers une hausse de près de 4°, preuve s'il en fallait qu'on est encore loin du compte !

Deuxième grand enjeu des négociations : les montants destinés à financer la lutte contre les changements climatiques. Les pays développés ont mis sur la table un montant de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012 et se sont engagés à augmenter progressivement leur contribution pour parvenir à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020. Hélas, s'ils ont rempli leurs premières promesses, la crise financière a entretemps frappé les finances publiques des Etats et les montants engagés pour la période 2013-2015 ont été proches de zéro. Or, il est absolument certain qu'il sera impossible de parvenir à ce que les pays en développement s'engagent à Paris sans une contrepartie claire des pays industrialisés sur le terrain financier. D'autant plus que ces derniers, y compris la Belgique, ont la fâcheuse tendance de recycler de l'aide au développement pour la comptabiliser en financements climat, plutôt que de mettre de l'argent neuf à disposition. Paris pourra donc difficilement être un succès si l'on ne dégagne pas de pistes claires pour aller chercher des sources innovantes de financement, telles qu'une taxe sur les transactions financières internationales ou une taxe sur les billets d'avion. Par ailleurs, d'importantes marges

pourraient être dégagées si l'on se décidait enfin à cesser de subsidier les énergies fossiles, qui constituent un frein clair à la transition et représentaient encore plus de 1.000 milliards de dollars en 2012.

Enfin, la question se pose toujours de la nature de l'accord qui sera signé à Paris. Les ONG appellent depuis le début de la négociation à un traité juste, ambitieux et contraignant. Or, c'est ce dernier aspect qui pose le plus fortement problème : des pays tels que la Chine et les Etats-Unis, s'ils s'opposent souvent quant à la répartition des responsabilités, sont en fait des alliés sur un point majeur. Ils ne souhaitent absolument pas prendre d'engagements internationaux qui seraient assortis de mécanismes de contrôle, voire de sanctions s'ils ne les respectent pas. Le danger est donc grand que l'on aboutisse au mois de décembre à un accord relativement vague qui dessine une série de principes mais que chaque Etat puisse ensuite interpréter comme il le souhaite de façon à faire le moins d'efforts possibles. A nous de jouer !

On le voit, à quelques mois d'une échéance pourtant connue de longue date, la partie est donc loin d'être gagnée. Mais ce n'est certainement pas une occasion pour nous démobiliser. Avant et pendant le sommet, pour faire savoir à nos dirigeants que nous comptons sur eux pour prendre leurs responsabilités et que, contrairement à ce que certains d'entre eux ont parfois déclaré depuis le début de la crise, nous refusons que l'on sépare les questions environnementales des préoccupations économiques et sociales. La crise climatique est aussi une crise sociale, les paysans du Sud sont là pour en témoigner. Mais aussi après le sommet car, quoi qu'il arrive, quelles que soient les décisions politiques qui en découleront, la transition écologique et sociale ne pourra pas se faire sans notre engagement à tous. Cet engagement suffira-t-il à infléchir la courbe pour nous permettre de passer sans trop de heurts le cap du XXI siècle ? C'est le Paris à prendre²...

² <http://www.parisapprendre.be/>